

Spécialités

Acheteur public

Mission

Le chargé des achats et des marchés conçoit, propose, réalise et met en oeuvre des opérations liées à la politique d'achats de l'établissement. Il conçoit, propose et réalise des opérations liées à la passation des marchés incombant à son unité ou à son service

Activités principales

- ◆ Manager, contrôler et évaluer une équipe d'acheteurs, d'experts acheteurs et de gestionnaires d'achats
- ◆ Élaborer et proposer la planification et la programmation des achats
- ◆ Élaborer des stratégies de communication interne et externe
- ◆ Élaborer les méthodes, outils d'analyse et indicateurs pertinents nécessaires au montage de des procédures de marchés ainsi qu'à l'évaluation de l'efficacité de la politique d'achat
- ◆ Assurer une veille juridique sur les domaines liés à l'achat public
- ◆ Réaliser les études économiques sur les achats de l'entité
- ◆ Identifier sur le marché les principaux prestataires et fournisseurs, ainsi que le contenu de leur offre, afin de mieux cerner les possibilités en matière d'achats.
- ◆ Contribuer à l'évaluation des fournisseurs.
- ◆ Recenser les besoins internes en matière d'achats de services et de produits, en interrogeant les différents départements et en consultant les historiques d'achats.
- ◆ Piloter, valider, mettre en oeuvre et coordonner le processus achats
- ◆ Élaborer les dossiers de consultation des fournisseurs (cahiers des charges techniques etc.) en fonction des besoins exprimés par les unités et services de l'établissement.
- ◆ Conseiller les unités et services de l'établissement sur leur achat et en garantir la régularité.
- ◆ Participer à la formation des services et des unités à l'optimisation économique de l'achat

- ◆ Suivre l'exécution financière et technique des marchés et contrats publics, en collaboration avec les services budgétaires et comptables
- ◆ Élaborer et mettre à jour les procédures en fonction de la réglementation et de ses évolutions
- ◆ Renseigner les bases de données du domaine achats
- ◆ Participer aux audits des unités

Compétences principales

Connaissances

- ◆ Connaissance approfondie du code des marchés publics
- ◆ Connaissance générale du droit public et du contentieux de l'achat public
- ◆ Connaissance approfondie des opérations budgétaires et comptables liées aux marchés publics
- ◆ Connaissance générale des fonctions de maître d'oeuvre et de maître d'ouvrage pour les marchés de travaux
- ◆ Connaissance générale des règles de la finance publique (règles budgétaires de l'État)
- ◆ Connaissance générale des techniques et des règles de la comptabilité générale et budgétaire de l'État.
- ◆ Connaissance générale de la gestion financière
- ◆ Connaissances générales sur le statut des EPST et l'organisation des établissements d'enseignement supérieur
- ◆ Connaissances générales sur les domaines de l'achat public dans l'enseignement supérieur et la recherche : fournitures, services et travaux

Compétences opérationnelles

- ◆ Élaborer des outils d'analyse et de synthèse et en rendre compte
- ◆ Confronter la réglementation et sa mise en pratique et corriger les écarts et/ou les dérives constatés
- ◆ Maîtriser les techniques d'encadrement en particulier de délégation et de coordination des activités et des responsabilités
- ◆ Anticiper et analyser les besoins d'achat
- ◆ Rédiger les cahiers des charges correspondants
- ◆ Structurer, planifier et suivre les différentes phases d'une procédure d'achat depuis la définition des besoins à la notification des marchés
- ◆ Analyser et interpréter les textes législatifs ou réglementaires applicables à l'établissement
- ◆ Analyser des offres en approche de coût complet

- ◆ Maîtriser les fonctionnalités des logiciels financiers et comptables de la structure et les outils informatiques dans le cadre de la dématérialisation des marchés publics
- ◆ Alerter en cas de dysfonctionnements liés à l'activité du service.
- ◆ Savoir planifier les activités de son service et faire respecter les échéances
- ◆ Maîtriser les techniques de négociation
- ◆ Anglais : compréhension écrite et orale niveau II ; expression écrite et orale niveau II

Formation professionnelle souhaitable

Formation d'acheteur et/ou juridique (droit public).
Expérience dans le domaine des achats et marchés publics

Tendances d'évolution

- ◆ Prise en compte du décret relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP)
- ◆ Prise en compte de la convergence des pratiques de gestion et des outils informatiques aux acteurs de la recherche publique
- ◆ Prise en compte de critères multiples par les acheteurs publics.
- ◆ La définition et l'évaluation des besoins deviennent des éléments centraux des procédures d'achat public.
- ◆ Évolution du code des marchés publics en fonction des réglementations européennes.
- ◆ Émergence d'une fonction « achats » qui redimensionne la fonction « marchés »
- ◆ Augmentation des recours contentieux et prise en compte des exigences liées à la mise en place des normes qualité
- ◆ Prise en compte des problématiques de développement durable dans le processus d'achat.